



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Compte-rendu de l'Assemblée générale 2015

Synthèse des interventions

➤ Monsieur Thierry Burlot/Vice-président du Conseil régional - chargé de l'aménagement du territoire et de l'environnement/ sur les contrats de partenariats Région/Pays et Iles du Ponant

« J'excuse mon collègue Daniel Cueff/Délégué à l'écologie urbaine et au foncier, Président de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne/ retenu par une réunion importante en tant que président du réseau PALME (Association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités). »

« Les signatures des contrats de partenariats avec les 21 Pays et les Iles du Ponant vont bon train. L'arrêt de l'Eco-FAUR au profit de ces contrats traduit notre volonté que les projets des collectivités soient pensés dans le cadre d'une stratégie territoriale »

« J'ai été impressionné par les compétences que j'ai découvert dans chaque territoire, tant chez les élus qu'au sein des services. C'est pourquoi nous leur faisons confiance afin qu'ils définissent leurs stratégies respectives »

« Les contrats de partenariats doivent conforter la démocratie locale. C'est pour cela que les comités uniques de programmation sont composés, à nombre égal, d'élus et de membres du conseil de développement qui représentent la société civile. »

« La revitalisation des centres bourgs est une priorité régionale. En effet, partout on peut faire le constat de leur déclin : logements vacants, diminution des commerces. C'est souvent lié au fait que la priorité ait été donnée à l'extension, à la ville comme à la campagne, ce qui a provoqué leur délaissement par des habitants incités à se tourner vers la périphérie de leur commune ou vers celle de voisines plus attrayantes commercialement. »

« Un exemple : Guingamp a perdu 400 habitants et de nombreux commerces dans le centre entre 2 recensements, au profit des communes périphériques »

« Il est indispensable de repenser l'urbanisme à l'échelle des territoires des Pays en s'appuyant sur les SCOT et les PLUI intercommunaux. Je suis convaincu que l'avenir des communes passe par plus d'intercommunalité »

« Les contrats de partenariats ont vocation à soutenir les projets qui confortent les centralités »

« Concernant la Loi NOTRE, il me semble plus important de penser des projets de territoire plutôt que de s'inquiéter du périmètre de ce territoire. Il faut avoir l'envie de se réunir autour d'un socle commun qui fédère les énergies »

➤ Yvon Basset/ Directeur adjoint à l'ADEME Bretagne sur l'actualité des politiques

« BRUDED est l'un de nos relais privilégiés auprès des collectivités. Au début, il a fallu se caler en fonction de votre stratégie et celles de nos réseaux techniques : Agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), Conseils en énergie partagé (CEP) »

« Votre réseau nous intéresse beaucoup car vos communes sont très innovantes sur les aspects techniques, sociaux... et vos échanges d'expériences évitent à ceux qui vont faire, d'avancer plus vite et d'éviter les écueils rencontrés par ceux qui ont déjà fait »

« Notre budget annuel est de 30 millions d'euros et nous avons trois champs d'action : les économies d'énergie, les énergies renouvelables et la gestion/prévention des déchets »

« Parmi nos priorités, celle de la rénovation énergétique du bâti est très importante. C'est une action partagée avec la Région dans le cadre du Plan du Bâtiment Durable Breton (PBDB). Nous travaillons notamment à la mise en place de plateformes énergétiques de l'habitat. L'objectif est qu'il y ait complémentarité entre la politique de l'habitat et celle de l'énergie »

« C'est dans cet optique que nous nous avons lancé, en partenariat avec la Région, un appel à projets «Bâtiments performants» pour soutenir des initiatives locales permettant d'expérimenter et de tester de nouvelles solutions répondant à la fois aux enjeux énergétiques et environnementaux. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets qui pourraient bénéficier de ces financements ».

« Concernant la construction, nous planchons également sur l'élaboration de critères à l'échelle des territoires afin de prendre en compte leurs particularités. »

« Nous sommes un peu inquiets de voir le peu de projets remonter des collectivités et de constater que certaines d'entre elles se désengagent du CEP. C'est certainement lié au contexte de réduction des dotations et du manque de lisibilité sur la réforme territoriale. Ce n'est pas un bon signe face aux enjeux énergétiques et climatiques auxquels nous sommes confrontés. Ce n'est pas forcément un bon choix financier à long terme de la part des communes.

« Nous développons aussi la thématique de l'économie circulaire car il est temps de passer de la gestion des déchets à leur prévention. Dans ce cadre nous proposons, en partenariat avec l'AMF, des rencontres départementales sur ce sujet ainsi que sur les énergies renouvelables et la construction durable des bâtiments »

➤ Des élus sur l'ouverture de BRUDED aux Communautés de communes

Léon Quilleré/Maire de Bieuzy (56)

« En tant qu'adhérent à BRUDED, je ne suis pas satisfait de voir que certains projets de la CC ne prennent pas en compte les critères de développement durable »

« Pour autant, je m'interroge sur la manière de convaincre mes collègues élus qui ne partagent pas cette culture. »

Bruno Le Men/adjt à Briec (29)

« Une adhésion conjointe CC + communes serait-elle envisageable ?

Monique Herrou/Adjointe à Loperhet (29)

« Pourquoi ne pas commencer par créer des sous-groupes de communes adhérentes intéressées par BRUDED au sein des CC ? »

Thierry Burlot/Région

« C'est important que les CC prennent la mesure de ce que peut leur apporter BRUDED mais BRUDED doit aussi s'interroger sur ce peut apporter un réseau de communes à des intercommunalités. »

« BRUDED peut apporter des retours d'expériences, des éclairages, du contenu notamment dans le cadre des contrats de partenariats »

Thierry Nicolas/adjoint à Lanvallay (22)

« N'y a-t-il pas un risque de confusion en cas entre l'adhésion de la CC et celle de la commune ? »

Audrey Cousquer/adjointe à Plouguerneau (29)

« L'articulation entre les communautés d'agglomération ou communautés avec leur communes est essentielle. Elle ne peut pas être que descendante. Il faut aussi qu'il y ait du bottom-up ou du bas/ les communes vers le haut/les CC . »

Serge Moëlo/ Maire de Silfiac/ Co-fondateur de BRUDED

« Si l'on s'ouvre aux CC, il faudra veiller à préserver les expériences à l'échelle communale »

« Il ne faut pas que BRUDED soit considéré comme un réseau technique et qu'il garde sa vocation de réseau d'échanges d'expériences entre élus .»

« Il pourrait y avoir un réseau bis pour les CC avec des passerelles entre les deux »

Pierric Le Fur/ maire de Sainte-Hélène (56)

« Il faut rester simple et à l'échelle humaine. »

Claire Pagès/ Conseillère à Trémargat (22)

« Je m'interroge sur ce que va apporter au réseau cette ouverture aux CC. »

Martine Auffret/adjointe à Cléguérec (56)

« Les CC qui souhaitent adhérer doivent partager nos valeurs »

« Concernant la représentativité lors de l'AG, il faut que une CC = une commune = 1 voix. »

Christian Roger/ maire de Guipel (35)

« Dans un premier temps, il faut travailler avec un groupe de CC désireuses de travailler avec notre réseau »